

Le Beaudettois





Beaudettois, Beaudettoises, bonjour!

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ce message pour partager les dernières nouvelles de notre belle municipalité. J'espère que vous avez tous eu l'occasion de profiter pleinement de l'été pour vous reposer et vous ressourcer! Nous avons eu le bonheur d'organiser plusieurs activités estivales, spectacles et soirées cinéma qui ont, malgré quelques caprices de la météo, été largement appréciés.

Notre traditionnel camp de jour a été une fois de plus une belle réussite, accueillant plus d'une centaine d'enfants dans des conditions optimisées grâce à la nouvelle climatisation. Ce dispositif ne se contente pas d'améliorer le confort de nos petits campeurs, il contribue également à réduire notre empreinte écologique et nos coûts de chauffage en hiver.

De nombreux travaux ont été réalisés cet été : pavage, marquage des rues et mise en place d'un éclairage public de type DEL. Nous avons récemment appris que le programme fédéral-provincial TECQ a été renouvelé, bien que sans augmentation. Cela nous impose quelques défis, mais nous restons déterminés à optimiser nos ressources pour continuer à améliorer notre communauté.

Concernant le déneigement, nous avons dû rejeter la première offre reçue, celle-ci étant trop élevée. Nous relançons le processus avec l'espoir d'obtenir des propositions plus avantageuses pour notre municipalité.

Nous avons également réaménagé l'Hôtel de Ville en déplaçant la bibliothèque dans la salle du conseil. Ce nouvel aménagement permettra de mieux servir nos citoyens et de bonifier notre inventaire littéraire. Les travaux se poursuivent et seront terminés sous peu. En vertu des changements apportés à l'Hôtel de Ville, nos séances de conseil municipal se déroulent désormais au centre communautaire situé au 1010, chemin Sainte-Claire, conformément au calendrier adopté. Ce nouvel emplacement, plus spacieux et convivial, nous permet de vous accueillir dans de meilleures conditions. Nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à nous et assister aux séances du conseil, car vous êtes tous les bienvenus.

Nous avons observé des comportements routiers préoccupants cette année. Nous vous encourageons vivement à faire preuve de prudence pour garantir la sécurité de tous. Une présence policière accrue est demandée afin de faire respecter les règles de conduite. Merci à ceux qui suivent les limites de vitesse et contribuent à la sécurité routière.

Nous tenons à exprimer une reconnaissance particulière et un grand merci à nos employés de voirie ainsi qu'à nos pompiers, pompières et premiers répondants. Les vagues de chaleur, l'humidité élevée, les vents et les fortes pluies ne les arrêtent jamais. Bravo! Nous adressons également nos remerciements à toute l'équipe d'employés pour leur dévouement envers les citoyens et citoyennes.

Pour découvrir les activités à venir et les dernières nouvelles, consultez notre site Web et nos pages Facebook : Loisirs Culture Rivière-Beaudette et Rivière-Beaudette.

En mon nom et au nom de toute l'équipe du conseil municipal, je vous souhaite un bel automne.

Fièrement Beaudettois,

PATRICK BOUSEZ
Maire

Horaire des séances de conseil : Lundi, 15 octobre 2024, 19 h |
Lundi, 12 novembre 2024, 19 h | Mardi, 9 décembre 2024, 19 h

Depuis le 8 juillet 2024, les séances du conseil municipal se tiennent à la salle communautaire, 1010, chemin Sainte-Claire, Rivière-Beaudette. Votre présence est importante et nous vous invitons à venir participer.

Sommaire

| | |
|----------------------------|----|
| MOT DU MAIRE | 2 |
| FAITS SAILLANTS | 3 |
| CALENDRIER | 4 |
| INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS | 5 |
| LOISIRS ET CULTURE | 8 |
| NOS AÎNÉS | 14 |
| SÉCURITÉ INCENDIE | 15 |
| ADMINISTRATION MUNICIPALE | 17 |

Conseil municipal



FRANCE RIVET
Conseillère # 1



CEDRIC LECOMPTE-LABERGE
Conseiller #2



RÉJEAN FOURNIER
Conseiller #3



DANIEL LAFLÈCHE
Conseiller #4



JULIE CYR
Conseillère #5



GHYSLAIN MAHEU
Conseiller #6

Faits saillants



-  Recyclage
-  Matières organiques
-  Les encombrants
-  Collecte de branches
-  Guignolée
-  Séance du conseil
-  Ordures ménagères
-  Bibliothèque
-  Collecte de feuilles
-  Changement d'heure et piles






















Octobre 2024

| L | M | M | J | V | S | D |
|--|--|----|--|--|--|----|
| | 1  | 2 | 3    | 4  | 5  | 6 |
| 7  | 8   | 9 | 10    | 11  | 12  | 13 |
| 14 Action de Grâce Bureaux fermés  | 15   | 16 | 17    | 18  | 19  | 20 |
| 21   | 22  | 23 | 24    | 25  | 26  | 27 |
| 28  | 29  | 30 | 31     | | | |

Novembre 2024

| L | M | M | J | V | S | D |
|---|--|----|--|--|--|----|
| | | | | 1  | 2   | 3 |
| 4  | 5  | 6 | 7   | 8  | 9  | 10 |
| 11 Jour du Souvenir Bureaux fermés  | 12    | 13 | 14     | 15  | 16  | 17 |
| 18 | 19  | 20 | 21   | 22  | 23   | 24 |
| 25  | 26  | 27 | 28    | 29  | 30  | |

Décembre 2024

| L | M | M | J | V | S | D |
|---|--|----------------------------------|--|--|--|-----------------------|
| | | | | | | 1 Visite du Père-Noël |
| 2 | 3  | 4 | 5   | 6  | 7  | 8 |
| 9   | 10   | 11 | 12    | 13  | 14  | 15 |
| 16 | 17  | 18 | 19   | 20  | 21 Bibliothèque fermée | 22 |
| 23 Bureaux fermés  | 24 Veille de Noël Bureaux fermés | 25 Joyeux Noël Bureaux fermés | 26 Bureaux fermés   | 27 Bureaux fermés | 28 Bibliothèque fermée | 29 |
| 30 Bureaux fermés | 31 Veille du jour de l'an Bureaux fermés | | | | | |





Charte des encombrants acceptés lors de la cueillette

DÉPÔT EN BORDURE DE LA RUE

Les résidus encombrants doivent être déposés en bordure de la rue, pas dans la rue ni sur le trottoir ou sur une piste cyclable, sans nuire à la circulation, au déneigement des rues et des trottoirs ou au nettoyage des rues.

HEURES DE DÉPÔT

Les résidus encombrants doivent être déposés en bordure de rue jusqu'à 48 heures précédant la collecte et avant 7 h le jour de la collecte.

ATTENTION

Considérant l'option qu'offre le réseau des écocentres de Vaudreuil-Soulanges et les collectes de matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité (ordures, recyclage, matières organiques, résidus verts), voici une liste d'items acceptés ou refusés lors de la cueillette des encombrants :

ACCEPTÉS :

- Meubles ;
- Matelas ;
- Bains ;
- Douches ;
- Lavabos ;
- Toilettes.

REFUSÉS :

- Matériel informatique ou électronique ;
- Résidus Domestiques Dangereux (RDD) ;
- Électroménagers ;
- Résidus de construction ;
- Terre, pierre, briques, bois ;
- Tous résidus dans des contenants (les contenants ne seront pas vidés par l'entrepreneur) ;
- Carcasses d'automobiles, pneus ;
- Toutes matières faisant l'objet d'une collecte (ordures, recyclage, matières organiques, résidus verts).

Dans tous les cas, nous vous conseillons fortement de privilégier le réseau des écocentres, car le tri des matières se fait de façon plus efficace.



MAIS...ÇA VA OÙ ?

L'application Ça va où?, vous connaissez? Il s'agit d'une application mobile conçue pour accompagner les citoyens dans le tri de leurs matières résiduelles. L'application recense plus de 800 produits de tous les jours.

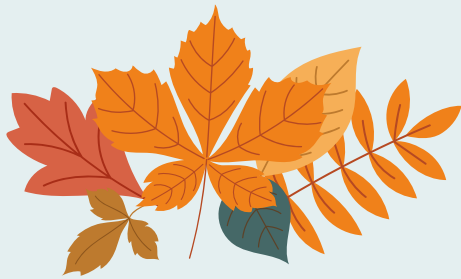
Déterminez facilement comment disposer de chaque matière (matières recyclables, matières organiques, résidus domestiques dangereux, résidus de construction/rénovation, etc.).

Trouvez rapidement où et comment disposer de vos matières résiduelles à l'aide d'une carte interactive.

Obtenez toutes les informations utiles concernant les différents centres de récupération ou de traitement ainsi que divers trucs et astuces pour vous aider dans le tri de vos résidus domestiques.

Consultez le www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou pour plus de détails.

Autre outil très pratique, le moteur de recherche Tricycle fourni par la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Vous le trouverez sur le lien suivant : www.tricycle-mrcvs.ca



COLLECTE DE FEUILLES

Le ramassage des feuilles du printemps s'effectuera le 31 octobre et le 14 novembre.

Vos sacs doivent être déposés en bordure de rue **avant 7 h**. Veuillez utiliser uniquement des sacs de papier. Prenez note que la Municipalité n'effectue plus la distribution de sac à cet effet. Tout autre type de sacs sera refusé puisque les résidus verts sont envoyés en valorisation agricole. Il est important de ne pas utiliser de ruban adhésif ou tout autre attache pour fermer les sacs. En ce qui concerne les riverains, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter dans un cours d'eau tout déchet ou débris, incluant les feuilles mortes.



COLLECTE DE BRANCHES

Nous demandons votre collaboration, pour des raisons de sécurité et de respect envers vos voisins, de déposer les branches au bord de la rue au maximum une semaine avant la date du déchetage.

Pour ce printemps, le déchetage est prévu pour **la semaine du lundi 21 octobre**.

NOTES IMPORTANTES LORS DU DÉCHQUETAGE

- Le diamètre de la branche NE doit PAS dépasser de 4 à 6 pouces;
- NE PAS mettre de souches, racines, cordes, haies entières, terre ou autre parmi les branches.

Si ces conditions ne sont pas respectées, le déchetage ne sera pas effectué. Le ramassage des branches est uniquement pour le résidentiel. Le commercial, l'industriel et le promoteur de projets domiciliaires sont exclus. Les branches issues du défrichage de terrain ne seront pas déchetées par l'entrepreneur.

Petit guide d'entretien des fossés

Selon l'article 12 du Règlement no 99-15, l'entretien des fossés est de la responsabilité du propriétaire.

Une attention particulière doit être posée sur la végétation pouvant envahir les fossés; une croissance incontrôlée de certaines plantes comme le roseau commun, ou phragmite, une espèce exotique envahissante, peut obstruer rapidement les ponceaux et fossés. L'entretien des fossés permet ainsi d'empêcher la propagation de certaines plantes indésirables. Généralement, deux coupes à une hauteur d'environ 10 cm du sol suffisent aux mois de juillet et septembre pour maintenir la végétation sous contrôle.

De plus, tout objet pouvant obstruer le bon écoulement de l'eau doit être retiré. Cela inclut le nettoyage du sable, de débris et feuilles mortes. Il revient à l'inspecteur municipal de juger si l'écoulement de l'eau est compromis. Selon l'article 13 du Règlement no 99-15, si le propriétaire maintient un fossé ou un ponceau qui ne permet pas le bon écoulement de l'eau, et ce, malgré un avis écrit, la Municipalité fera nettoyer les obstructions aux frais du propriétaire.

Résidus de jardins et feuilles d'automne

La Municipalité vise à encourager les comportements écoresponsables. Nous vous invitons donc cet automne à privilégier le feuillicyclage et la valorisation sur place de vos résidus de jardins.

Le feuillicyclage consiste à laisser les feuilles au sol jusqu'à ce qu'elles se décomposent. Il est recommandé de passer la tondeuse sur lesdites feuilles afin de les déchetuer. Après quelques semaines, elles ne seront pratiquement plus visibles puisqu'elles seront décomposées.

La même pratique peut être utilisée avec vos résidus de jardins, ou vous pouvez les valoriser à même votre composteur domestique. Si vous souhaitez toutefois en disposer ailleurs qu'à votre résidence, la meilleure option serait de les déposer dans votre bac brun.



Fosses septiques : documents demandés

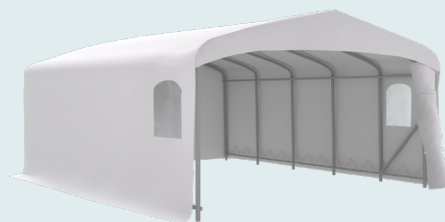
Au cours des prochaines semaines, la Municipalité enverra des lettres demandant aux propriétaires de fournir une preuve à jour de vidange de fosse septique.

- Les fosses de résidences principales doivent être vidangées minimalement une (1) fois aux deux (2) ans;
- La facture de vidange doit donc être transmise tous les deux (2) ans à l'officier municipal;
- Pour les propriétaires de chalet, la vidange doit se faire minimalement aux quatre (4) ans.

Aussi, la Municipalité demande aux propriétaires de systèmes secondaires avancés et tertiaires qui n'ont plus de contrat d'entretien à jour avec une compagnie autorisée de rapidement changer la situation. Une fois que vous avez renouvelé votre contrat d'entretien, une copie doit être déposée à l'Hôtel de Ville, ou encore envoyée en format PDF à l'adresse courriel : hdm@riviere-beaudette.com.

Ces actions permettront d'assurer un archivage efficace des fosses septiques, identifiant ainsi celles qui sont problématiques. L'environnement, et plus particulièrement les eaux souterraines, seront donc mieux protégés.

Si vous avez déjà envoyé le ou les documents demandés, veuillez ignorer cet avis.



ABRI TEMPORAIRE

Les abris temporaires sont permis du 1^{er} octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante. Vous pourrez donc installer vos abris dès le 1^{er} octobre prochain.



VITESSE DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

Nous demandons à nos citoyens de porter une attention particulière aux limites de vitesse dans les rues de la municipalité.

La sécurité n'a pas de prix!

RÉSEAU DES ÉCO CENTRES VAUDREUIL-SOULANGES

| | |
|--|---|
| <div style="background-color: #003366; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px;"> Saint-Zotique 2050, rue Principale </div> <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px; margin-top: 5px;"> ☀ LUN : FERMÉ MAR - VEN : 8 H - 17 H SAM - DIM : 9 H - 16 H ❄ LUN - JEU : FERMÉ VEN : 8 H - 17 H SAM - DIM : 9 H - 16 H </div> | <div style="background-color: #003366; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px;"> Pincourt 750, boulevard Olympique </div> <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px; margin-top: 5px;"> ☀ ❄ LUN - JEU : FERMÉ VEN : 8 H - 16 H SAM : 9 H - 16 H DIM : FERMÉ </div> |
| <div style="background-color: #003366; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px;"> Vaudreuil-Dorion 2800, rue Henry-Ford </div> <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px; margin-top: 5px;"> ☀ LUN : FERMÉ MAR - DIM : 8 H - 17 H ❄ LUN - JEU : FERMÉ VEN : 8 H - 16 H SAM - DIM : 9 H - 16 H </div> | <div style="background-color: #003366; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px;"> Rigaud 32, rue de la Coopérative </div> <div style="background-color: #008000; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px; margin-top: 5px;"> ☀ LUN, JEU, VEN : 12 H - 17 H MAR - MER : FERMÉ SAM - DIM : 9 H - 16 H ❄ LUN - VEN : FERMÉ SAM - DIM : 9 H - 16 H </div> |

☀ Horaire d'été : du 1^{er} avril au 30 novembre ❄ Horaire d'hiver : du 1^{er} décembre au 31 mars

Activités automne 2024

Envie de bouger, de te remettre en forme ou de t'amuser ?

Profite de nos offres!

- 10 \$ de rabais pour 2 activités;
- 25 \$ de rabais pour 3 activités ou plus.

INSCRIPTIONS

Rends-toi sur riviere-beaudette.com, sous « Services en ligne ».

Si tu n'as pas de compte, remplis le formulaire sur la page d'accueil et ta demande sera traitée en 48 heures. Ensuite, sélectionne tes activités.

Les places sont limitées, inscris-toi vite!

Dates : 16 septembre au 6 décembre

Lieu : Centre multifonctionnel
829, rue Principale

Activités :

- Cardio Boxe;
- Danse trampoline;
- Mély-mélo;
- Yogaplaness;
- Zumba.

Session d'automne 2024



| | | |
|--|---|---|
| <p>Mardi Yogaplaness 18H30/19H00</p> <p>Max 12 participants 75\$ résident 90\$ non-résident</p> | <p>Mercredi Cardio Boxe 18H30 / 19h15</p> <p>Max 20 participants 75\$ résident 90\$ non-résident</p> | <p>Jeudi Danse trampoline 18h30 / 19h00</p> <p>Max 6 participants 130\$ résident 155\$ non-résident</p> |
| <p>Danse trampoline 19h00 / 19h30</p> <p>Max 6 participants 130\$ résident 155\$ non-résident</p> | <p>Zumba 19h30 / 20h30</p> <p>Max 20 participants 75\$ résident 90\$ non-résident</p> | <p>Mély-mélo 19h00 / 19h45</p> <p>Max 12 participants 90\$ résident 110\$ non-résident</p> |
| <p>Lundi Zumba 18H30 / 19h30</p> <p>Max 20 participants 75\$ résident 90\$ non-résident</p> | <p>Mély-mélo 19h30 / 20h15</p> <p>Max 12 participants 90\$ résident 110\$ non-résident</p> | <p>Yoplaness 19h45 / 20h15</p> <p>Max 12 participants 75\$ résident 90\$ non-résident</p> |
| <p>Cardio Boxe 19h30 / 20h15</p> <p>Max 20 participants 75\$ résident 90\$ non-résident</p> | <p>DANSE TRAMPOLINE Un entraînement complet du corps qui stimule de façon optimale métabolisme avec 68% moins d'impacts que la course.</p> | |
| <p>MÉLYMÉLO Un savant mélange de musculation, flexibilité et cardio avec différents accessoires tel que Bossu, poids, step et autres...</p> | | <p>YOGAPLANESS Un cours qui regroupe les segments de Yoga, Pilates accompagné d'un enchaînement de danse rythmé.</p> |



Programme de 12 semaines à compter du 16 Septembre 2024 au 06 Décembre 2024. Le Lundi 14 Octobre sera reporté au 09 Décembre 2024 (Action de Grace)

Atelier de création de bijoux

Venez confectionner des bijoux à votre goût en compagnie de Sophie Mallette-Morand de La Mallette à bijoux. Tout le matériel est compris et vous repartirez avec vos jolies créations.

Lieu : Centre multifonctionnel
829, rue Principale

Ateliers enfants • 5 à 12 ans

Confection de bijoux sous forme d'enfilage

- 19 octobre - 10 h 30 à 11 h 30
Décorations sacs et signets
- 23 novembre - 10 h 30 à 11 h 30
Bracelets élastiques

Tarifs

Enfants : 20 \$ résident, 24 \$ non-résident

Ateliers adolescents et adultes • 13 ans +

Confection de bijoux : apprenez les techniques de base avec outils

- 22 octobre - 19 h à 21 h
Confection de deux bijoux : signet, boucles d'oreilles, bracelet ou porte-clés
- 19 novembre - 19 h à 21 h
Confection d'un collier (parmi plusieurs styles)

Tarifs

Adultes : 35 \$ résident, 42 \$ non-résident

INSCRIPTIONS

Rends-toi sur riviere-beaudette.com, sous « Services en ligne ».

Si tu n'as pas de compte, remplis le formulaire sur la page d'accueil et ta demande sera traitée en 48 heures. Ensuite, sélectionne tes activités.

Les places sont limitées, inscris-toi vite!



Taekwondo-karaté

Quelle belle occasion d'améliorer sa confiance et de canaliser son énergie !

L'école de Taekwondo, dirigée par Maître Pierre Pleau, détenteur d'un baccalauréat en éducation physique et ceinture noire 7e dan, offre à votre enfant une approche axée sur le respect et le renforcement positif. Son objectif consiste à transmettre de bonnes valeurs telles que le respect, l'estime de soi, le contrôle du stress et la bonne concentration à l'école, tout en pratiquant le conditionnement physique. Offrez cette chance à votre enfant et soyez assurés d'un bon enseignement de la part de nos entraîneurs certifiés!



3 À 5 ANS (PETIT TIGRE)

Lundi : 17 h 30

6 ANS ET PLUS (PARENT-ENFANT)

Lundi : 18 h 15 blanche débutant à verte,
19 h 05 verte à noire.

Jeudi : 18 h blanche débutant à verte,
19 h verte à noire.

Lundi : Centre des loisirs
600, rue Léger

Jeudi : Centre multifonctionnel
829, rue Principale

CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR RÉSERVER VOTRE PLACE!

pleau@videotron.ca

pleautaekwondo.com

Messenger : Maître Pierre Pleau



Bonhomme à Lunettes

L'organisme Bonhomme à Lunettes est une association à but non lucratif dédiée à soutenir les enfants en situation de vulnérabilité. Leur mission principale est de fournir des lunettes correctrices aux enfants dont les familles ne peuvent pas en couvrir les frais d'achat.

En collaboration avec divers partenaires, dont le CAB Soulanges, Bonhomme à Lunettes organise également des campagnes de sensibilisation et collecte des fonds pour financer ses actions. Ces partenariats et la mobilisation de bénévoles permettent d'élargir leur impact et d'atteindre plus de familles dans le besoin.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez consulter leur site web au bonhommealunettes.org ou communiquer avec le CAB Soulanges au 450 269-3134.



Ateliers culinaires - adultes

Vous avez envie de cuisiner de bonnes recettes maison dans l'entraide et la bonne humeur?

Il me fera plaisir de passer un moment avec vous pour préparer des soupes, repas principaux ou desserts à la fois économiques, goûteux et utiles dans votre quotidien! Et, en prime, vous repartirez à la maison avec votre portion!

Les mardis 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 décembre;

- 9 h 30 à 11 h;
- Salle communautaire : 1010, chemin Sainte-Claire;
- 175 \$ / pour les 6 ateliers.

INSCRIPTIONS : jusqu'au 17 septembre 2024, par courriel à l'adresse lacuisinedevickie@gmail.com. Vous recevrez un message expliquant la procédure pour le paiement.

À noter que les cours auront lieu s'il y a au moins huit participants inscrits.

Pour toutes questions, vous pouvez me rejoindre au **514 452-0631**. Il me fera plaisir de vous aider!

En espérant cuisiner avec vous!

Vickie Talbot, de la cuisine de Vickie

Montana Danse Country

Inscriptions maintenant, pas de contrat ni d'engagement.

- Centre Communautaire : 1010, chemin Sainte-Claire, Rivière-Beaudette;
- Les cours du jeudi débutent le 12 septembre 2024;
- 15 h à 16 h - Danse en ligne, niveau débutant - Aînés (10 \$);
- 19 h à 21 h - Danse en ligne, niveaux débutant et Déb-liter - 8 ans et + (13 \$).

INSCRIPTIONS

Gaétan : 438 508-2955
Francoise : 514 453-2955

Venez vous amuser et vous mettre en forme en dansant du country!

Vous êtes tous les bienvenus!



Bibliothèque

Nous avons le plaisir de vous informer que notre bibliothèque a récemment déménagé dans l'ancienne salle du conseil. Ce nouvel espace nous permet d'élargir notre offre pour mieux vous servir. À partir du 3 septembre, les heures d'ouverture seront bonifiées comme suit :

- Mardi, de 16 h 30 à 19 h 30;
- Samedi, de 10 h à 14 h.

L'horaire complet est donc le suivant :

- Mardi, de 9 h à midi, puis de 13 h à 15 h et de 16 h 30 à 19 h 30;
- Jeudi, de 16 h 30 à 19 h 30;
- Vendredi, de 9 h à midi;
- Samedi, de 10 h à 14 h.

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre nouveau local et de vous offrir une expérience enrichie. Merci de votre compréhension et de votre soutien continu.

À très bientôt à la bibliothèque!

Halloween

Le **31 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30**, la Municipalité vous invite à une soirée d'Halloween inoubliable au parc de la Clairière, situé au coin de la rue de la Clairière et de la rue des Chênes.

Venez nombreux pour une soirée pleine de surprises! Cet événement est ouvert à tous, alors n'hésitez pas à rassembler famille et amis pour célébrer ensemble.



Offre d'emploi Préposé aux plateaux hivernaux

Le centre des loisirs dispose d'une patinoire, une aire de glisse ainsi qu'un sentier pédestre où la raquette est pratiquée. Les usagers peuvent effectuer des prêts de matériel à l'intérieur du local, tels des patins à glace, bâtons de hockey, tubes pour la glisse et raquettes à neige.

DESCRIPTION DU POSTE

Période d'emploi

- Fin décembre jusqu'au début mars (selon la météo)

Taux horaire

- À partir de 18,50 \$ / h

Nombre d'heures par semaine

- Variable selon vos disponibilités

Responsabilités

- Assure l'accueil et le service aux citoyens;
- Effectue l'ouverture et la fermeture du local;
- Effectue l'entretien du chalet et de ses accès;
- Assure une surveillance de la patinoire et des plateaux hivernaux;
- Effectue l'entretien de la patinoire et des plateaux hivernaux;
- Fait le prêt de matériels sportifs auprès des citoyens;
- Assure le respect des règlements municipaux;
- Procure les premiers soins au besoin.

Qualifications requises

- Avoir complété son 4^e secondaire;
- Être fiable, ponctuel et responsable;
- Avoir complété une formation en secourisme d'urgence et RCR-DEA (atout).

Bienvenue aux retraités!

FAIRE PARVENIR VOTRE CV

Par courriel : loisirs@riviere-beaudette.com
avant le 1^{er} décembre 2024.

Politique de subvention en loisir

BUT DE LA POLITIQUE

Offrir l'accessibilité à des activités de sport et de loisir aux jeunes de Rivière-Beaudette, à moindres coûts.

OBJECTIFS

- Intensifier la pratique de loisirs chez les jeunes;
- Soutenir les familles, tout revenu familial confondu, dans l'inscription des enfants à des activités de loisir;
- Favoriser le développement des activités de loisir dans la communauté.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Une seule activité/réclamation par enfant par année sera remboursée;
- Être âgé de 17 ans et moins à la date de l'inscription à l'activité;
- Être résidant de la municipalité de Rivière-Beaudette;
- Les frais d'achat ou de location d'équipement ne sont pas couverts;
- Être inscrit à une activité dans l'année financière en cours (1^{er} janvier au 31 décembre) et que le reçu soit daté de l'année en cours.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Preuve de résidence;
- Preuve d'âge;
- Reçu d'inscription à l'activité.

MONTANT ACCORDÉ

Le montant du remboursement des frais d'inscription est fixé à 75 \$ par enfant par année. Cette subvention ne peut pas être doublée si les deux parents demeurent dans des résidences différentes de la municipalité.

PROCESSUS DE LA DEMANDE

Les demandeurs devront se procurer le formulaire « Demande de soutien aux activités de loisir » aux Services des loisirs et de la culture ou l'imprimer via le site internet de la Municipalité.

Les demandeurs devront remettre leur formulaire dûment signé et complété aux Services des loisirs et de la culture, accompagné des trois (3) pièces justificatives mentionnées ci-haut.

La demande de remboursement pour l'inscription à l'activité choisie doit se faire au cours de la même année financière.

DATE LIMITE POUR DÉPOSER LES DEMANDES :

30 novembre de chaque année

DATE D'ÉMISSION DES CHÈQUES :

Au plus tard le 20 décembre de chaque année.

* Un chèque sera acheminé par la poste au demandeur.



Visite du Père-Noël

Dimanche 1^{er} décembre 2024

À partir de 10 h 30

***L'heure des arrêts sera précisée par courriel aux familles inscrites.**

Le Père Noël nous a confirmé qu'il sillonnera nos rues le 1^{er} décembre en compagnie de ses lutins afin de remettre un petit présent aux enfants sages qui seront inscrits sur sa liste.

COMMENT ÊTRE SUR LA LISTE DU PÈRE NOËL ?

Être sage et avoir rempli le formulaire en ligne au riviere-beaudette.com avant le 11 octobre 2024.

Si vous n'avez pas de compte citoyen, vous devez vous inscrire et inscrire vos enfants par la suite.

Cliquez sur activité et catalogue, puis vous pourrez procéder à l'inscription en appuyant sur le bouton vert « Inscription ».

Sélectionnez l'arrêt le plus près de chez vous, ou celui où vous désirez rencontrer le Père Noël.

Habillez-vous chaudement, restez aux aguets et lorsque vous entendrez la musique, vous saurez qu'il n'est pas loin.

Les cadeaux seront remis uniquement aux enfants qui se seront inscrits dans les délais et qui seront présents à l'extérieur lors du passage du Père Noël.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- être résident de Rivière-Beaudette;
- avoir 8 ans et moins au 1^{er} décembre 2024;
- avoir complété le formulaire en ligne avant le 11 octobre 2024.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le service des loisirs au **450 269-2931, poste 1002** ou loisirs@riviere-beaudette.com.

Guignolée

Le samedi 23 novembre, à partir de 10 h, plusieurs bénévoles seront présents à l'intersection de la rue Sauvé et de la rue Principale (325) pour recueillir vos dons en argent. Les fonds récoltés seront remis au Centre d'action bénévole (CAB) Soulanges, un organisme qui apporte une aide précieuse à plusieurs de nos concitoyens.

Si vous voulez contribuer avec des denrées non périssables, une boîte de collecte sera disponible à l'Hôtel de Ville à partir du 18 novembre.

Vous souhaitez vous joindre à notre équipe de bénévoles? Contactez le Service des loisirs au **450 269-2931, poste 1002**, ou envoyez un courriel à loisirs@riviere-beaudette.com pour vous inscrire.

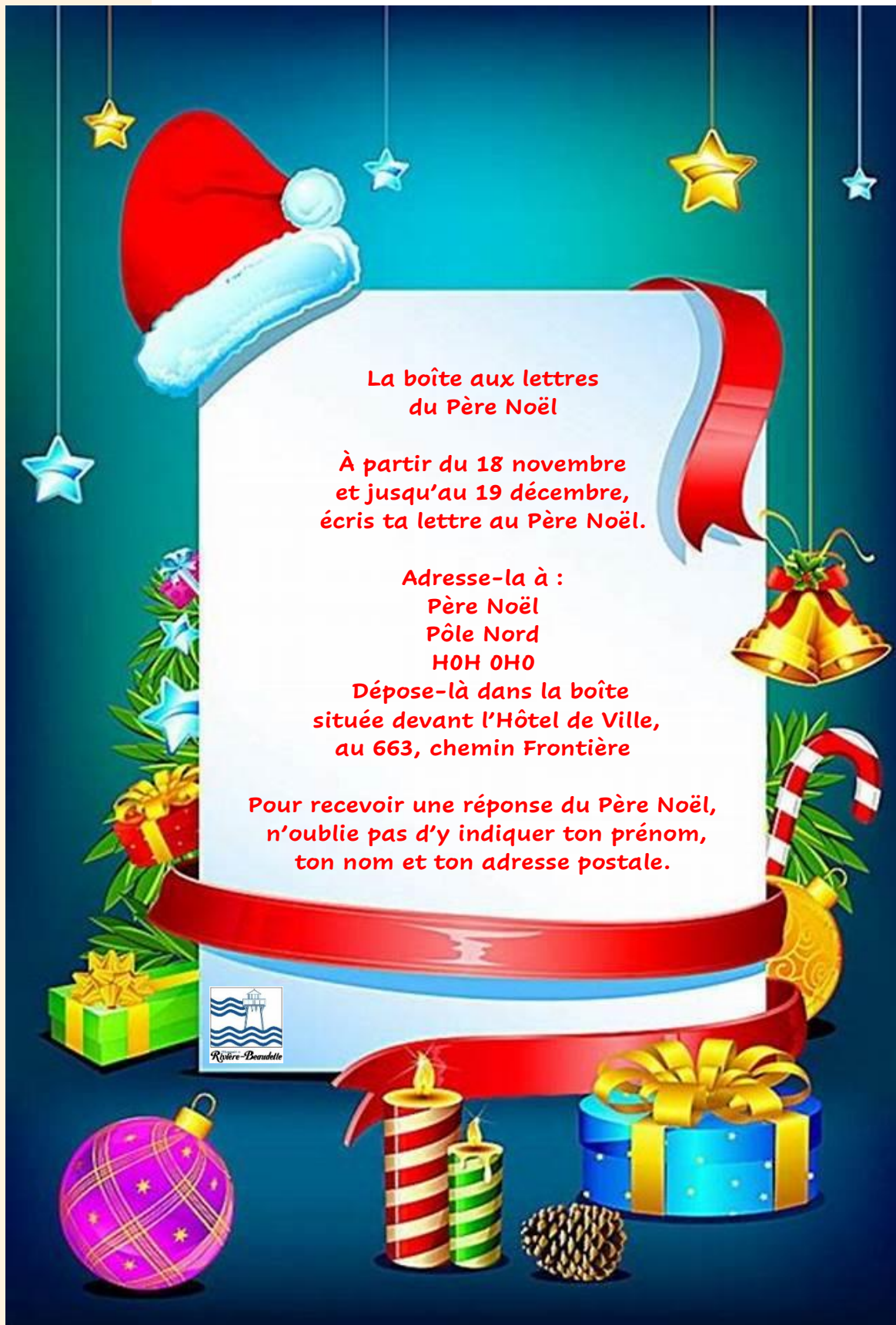
Merci pour votre générosité et votre soutien!

Paniers de Noël

À l'approche du temps des Fêtes, si vous rencontrez des difficultés financières et avez besoin d'un soutien alimentaire, le CAB Soulanges met en place une distribution de paniers de Noël pour les familles qui remplissent les critères d'admissibilité de leur programme. Ces paniers sont conçus pour apporter un réconfort supplémentaire durant cette période spéciale de l'année.

Pour savoir si vous êtes éligible et pour vous inscrire à cette aide alimentaire, nous vous invitons à contacter le **CAB Soulanges au 450 265-3134**. Un membre de l'équipe sera heureux de vous fournir toutes les informations nécessaires et vous guider dans le processus d'inscription.

N'hésitez pas à solliciter cette aide si vous en avez besoin.



CONFÉRENCES POUR AÎNÉS

GRATUIT - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

loisirs@riviere-beaudette.com

450-269-2931, poste 1002

Portail citoyen : www.riviere-beaudette.com
sous « Service en ligne », « Accès cité loisirs »



PRÉVENIR LA FRAUDE, ÇA DÉBUTE AVEC NOUS!

Date et heure : Mercredi, 18 septembre à 10 h

Lieu : Salle communautaire : 1010, chemin Sainte-Clair.

* Des bouchées seront servis sur place!

Présentatrice : Catherine Sénéchal,
Sûreté du Québec, Vaudreuil-Soulanges



Événement virage numérique

ÉVÈNEMENT VIRAGE NUMÉRIQUE

Date et heure : Mardi, 12 novembre à 10 h 30

Lieu : Salle communautaire : 1010, chemin Sainte-Clair. * Des bouchées seront servis sur place!

Découvrez nos solutions automatisées

- Consulter vos soldes et payer vos factures;
- Effectuer vos virements;
- Déposer vos chèques et plus encore!

Vous devez avoir en main votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Président : André Beaudin 450 269-2148
Vice-présidente : Micheline Sauvé. 450 267-0845
Trésorière : Lorraine Théorêt..... 450 269-2932
Secrétaire : Johanne F. Beaudin 450 269-2148
Directeurs : Mario Janelle 450 269-3199
Claude Richer 450 269-2891
Janin Desrochers 450 269-2603

Notre saison de pétanque et palets est maintenant terminée. Merci à tous les participants et à l'année prochaine!

Notre nouvelle saison d'activités a débuté en septembre avec notre ligue de fléchettes ainsi que notre rendez-vous du lundi après-midi pour des jeux de table à la salle communautaire de Rivière-Beaudette.

Cette année encore, nous aurons trois soupers aux dates suivantes : 30 octobre 2024, 11 décembre 2024 et le 11 février 2025.

N'hésitez pas à communiquer avec un des membres du Club pour plus de détails concernant nos activités.

L'ART AÎNÉ

Aînés de Soulanges, inscrivez-vous à la prochaine session, du 17 septembre au 22 octobre 2024 au Centre communautaire des aînés situé au 12, rue Curé-Cholet à Saint-Polycarpe. Un transport sera disponible pour les aînés qui ne peuvent se déplacer au lieu où se déroulent les ateliers.

INSCRIPTIONS France Guillotte : 450 763-1331



QUELQUES CONSEILS POUR UN MILIEU DE VIE INTÉRIEUR SAIN

- Assurez-vous que vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone sont fonctionnels dans la maison;
- N'utilisez que des cheminées ou des conduits de fumée qui ont été certifiés pour votre appareil;
- Suivez bien toutes les instructions de mise en place du fabricant et faites inspecter l'installation par le service du bâtiment avant de poser les revêtements intérieurs;
- La combustion au bois génère des gaz nocifs pour la santé et relâche des particules dans l'environnement. Pour prévenir les problèmes de refoulement, évitez les appareils à combustible présentant des risques de refoulement des gaz de combustion (appareils dépourvus d'une chambre de combustion scellée) ou installez une prise d'air comburant active pour compenser les débits d'air évacués;
- Brûlez du bois sec afin d'éviter une accumulation de crésote qui pourrait prendre feu dans la cheminée;
- Entreposez le bois de chauffage à l'extérieur pour éviter qu'il dégage de l'humidité dans la maison.

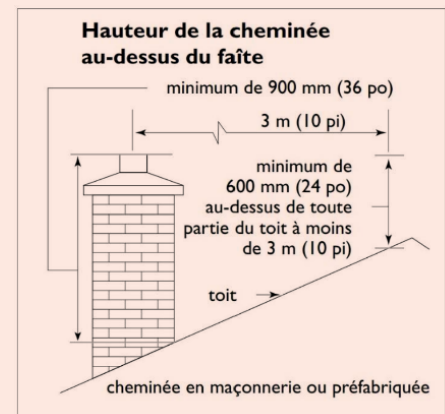
Appareils de chauffage et cheminées

Les appareils de chauffage, cheminées et conduits de fumée

Une cheminée est un ouvrage qui renferme un ou des conduits de fumée qui acheminent à l'extérieur la fumée et les gaz produits par un feu ou un appareil de chauffage à combustible. Le conduit de fumée est un tuyau scellé faisant partie d'une cheminée ou constituant un ensemble indépendant de la cheminée.

Le tirage produit par les cheminées et les conduits de fumée doit être suffisant pour maintenir la combustion et en évacuer les produits. Les cheminées, les conduits de fumée et les foyers à feu ouvert doivent être construits avec soin de façon à réduire au minimum les risques d'incendie. Idéalement, ils ne doivent pas être adossés à un mur extérieur. Lorsqu'ils se trouvent entièrement à l'intérieur de la maison, la cheminée, le conduit de fumée et le foyer sont plus chauds, ce qui en améliore le tirage et réduit les possibilités de condensation interne.

La cheminée et le conduit de fumée doivent se prolonger d'au moins 900 mm (36 po) au-delà du plus haut point de jonction entre le toit et la cheminée et d'au moins 600 mm (24 po) au-delà de tout autre élément se trouvant dans un rayon de 3 m (10 pi) de la cheminée.



Les appareils de combustion au bois assurent un chauffage résidentiel efficace et abordable, exploitant une ressource énergétique renouvelable. Cela dit, il importe de choisir un appareil, des raccords et des accessoires appropriés assurant un fonctionnement sûr, propre et efficace.

Ramonage de cheminée

Les températures froides sont à nos portes et le Service de sécurité incendie aimerait vous rappeler l'importance de faire ramoner votre cheminée. Le règlement de prévention des incendies stipule que le ramonage doit être fait au moins une fois par année par un professionnel du chauffage reconnu par l'APC afin d'assurer de son efficacité.

Nous vous invitons à communiquer avec l'APC pour consulter les membres actifs et reconnus sur le territoire.

C'est l'heure de prendre soin de votre avertisseur de fumée!

Le Service de sécurité incendie de Rivière-Beaudette en profite pour vous rappeler de vérifier votre avertisseur de fumée et également de remplacer ses piles.

Voici quelques conseils pour l'entretien de vos avertisseurs de fumée :

Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.

Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyez l'extérieur seulement. Cela empêche que la poussière s'accumule sur les capteurs de fumée.

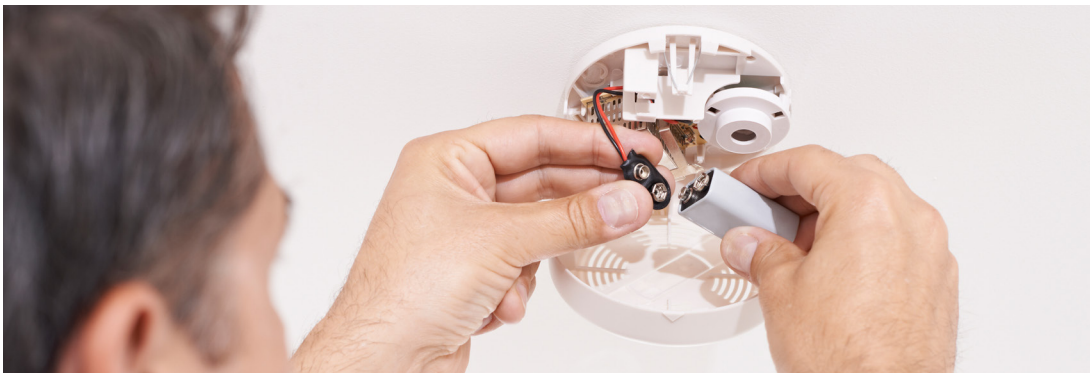
Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai (Source : Code de sécurité du Québec [CBCS]).

MAIS ATTENTION :

- NE retirez JAMAIS la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil;
- N'utilisez JAMAIS de pile rechargeable, à moins que le fabricant le recommande;
- N peinturez JAMAIS l'avertisseur de fumée.

De plus, n'oubliez pas que l'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) – un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex. : poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

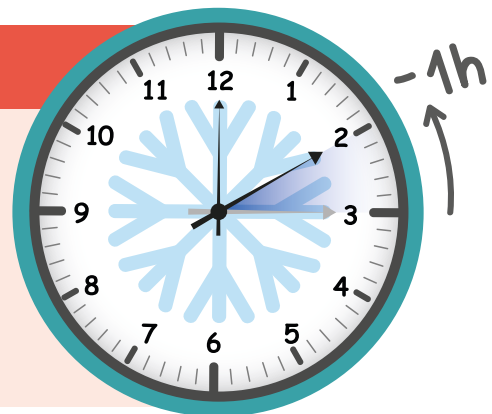
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site du ministère de la Sécurité publique à l'adresse securitepublique.gouv.qc.ca.



RAPPEL

Changement d'heure

Dans la nuit du **2 au 3 novembre**, le Québec change d'heure. Nous reculerons alors d'une heure pour revenir à l'heure normale de l'Est (heure d'hiver).



Employés municipaux

Natasha Pagé / Directrice générale et greffière-trésorière
dg@riviere-beaudette.com - 450 269-2931, poste 1001

Nancy Carles / Adjointe-secrétaire-trésorière
secretariat@riviere-beaudette.com - 450 269-2931, poste 1010

Sophie Cousineau / Coordinatrice loisirs et culture
loisirs@riviere-beaudette.com - 450 269-2931, poste 1002

Pierre-Luc Pâquet / Inspecteur municipal
inspecteur@riviere-beaudette.com - 450 269-2931, poste 1005

Élie Forest / Inspecteur municipal et hygiène du milieu
hdm@rivierebeaudette.com - 450 269-2931, poste 1006

Gilles Hémond / Inspecteur de la voirie

Mathieu Laflèche - Manœuvre voirie

Michel Bélanger / Directeur service des incendies
mbelanger@caserne181921.com - 450 269-2931, poste 1061

Daniel Laflèche - Directeur adjoint service des incendies
securiteincendie@riviere-beaudette.com - 450 269-2931, poste 1007

VOUS AIMERIEZ ANNONCER VOTRE COMMERCE DANS LE BEAUDETTOIS ?

Il suffit de nous faire parvenir votre carte d'affaire par courriel en format .jpg ou .png à loisirs@riviere-beaudette.com ou de la déposer à l'hôtel de ville accompagné de votre paiement de 200\$. Votre carte sera insérée dans les quatre parutions du Beaudettois 2024, soit en mars, juin, septembre et décembre.



CASSE-CROUTE *Chez Tipit*

Prop.: Gilles & Chantal

620, rue Principale, RR #1
Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0
450-269-2996

CENTRE DE FEMMES

La Moisson

NOS SERVICES SONT GRATUITS ET CONFIDENTIELS!
RELATION D'AIDE INDIVIDUELLE
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
ACTIONS COLLECTIVES

Ile-Perrot et ses environs,
point de service à Saint-Zotique
www.centredefemmeslamoisson.com
514-453-8720

NUMÉROS À CONSERVER

Services communautaires, publics et parapublics
2-1-1

Services municipaux d'intervention
3-1-1

Info-Santé
8-1-1

Ambulance, police, pompiers
9-1-1

Sûreté du Québec
450 310-4141

CLSC St-Polycarpe
450 265-3771

Centre antipoison
1 800 463-5060

Hôpital du Suroît
450 371-9920

Jeunesse J'écoute
1 800 668-6868

Ligne parents
1 800 361-5085

SOS Violence conjugale
1 800 363-9010

Tel-Aide
1 855 377-0600

Direction de la protection de la jeunesse
1 800 361-5310

Drogue « Aide & Références »
1 800 265-2626

Le Tournant
1 866 APPELLE (277-3553)

Suicide Action
1 514 723-4000

COVID-19
1 877 644-4545

SPCA
514 566-5678



VENTE ET TRANSPORT

Yves Lalonde, prop.

Bur.: 450.269.2025

Fax: 450.269.3011

Courriel: yves.lalonde1@hotmail.ca

474, Ch. Ste-Claire, Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0

**EXCAVATION
TERRASSEMENT
INSTALLATION
FOSSE SEPTIQUE**

RBQ 1956-5779-11

Daniel Gallant

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

VOTRE RÉFÉRENCE EN IMMOBILIER
DEPUIS PLUS DE 20 ANS.

info@danielgallant.net
danielgallant.net

450 601-0880



RBQ : 5625-0061-01

Marc-André Beaudoin
438-824-2727

SUD-OUEST
marine.com

Yoland Castagnier

ycastagnier@sudouestmarine.com

480, rue Principale, Rivière-Beaudette, J0P 1R0

t: (450) 269-9900 f: (450) 269-9909 1-888-809-3209



**LAVOIE
ÉLECTRIQUE**
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Marc-Alain Lavoie, Président
marcalainlavoie@hotmail.ca

Clinique Dentaire Lac St-François



tel. 450 267-2200

fax. 579-910-0250

2180 rue Principale
Saint-Zotique (QC)
J0P 1Z0

info@cliniquedentairelacstfrancois.com
www.cliniquedentairelacstfrancois.com



RBQ : 2636-9405-96

Michel Théorêt
Président
Cell.: 514 820-3749

1080, rue principale
St-Zotique (Québec)
J0P 1Z0

Tél.: 450 267-3601
Sans frais : 1-800 344-3601
Fax : 450 267-4449

pavagestheoret@bellnet.ca



**COTEAU
METAL**

**Recyclage de métaux
Service de conteneur**

601, rue Léger
Rivière-Beaudette
(Québec) J0P 1R0

T 450.269.2000
F 450.269.2057

FORMATION CONDUITE DE VTT

Formation reconnue par
la Fédération Québécoise des Clubs Quads.

Pour les personnes de 16 à 18 ans,
pour passagers avec un sièges ajoutés
ou besoins spécifiques des travailleurs.

Email: formationconduitevtt@hotmail.com

Téléphone: (450) 802-1911



DENIS AUMAIS

Propriétaire

T. 450 802-2876

287, CHEMIN DE LA RIVIÈRE
RIVIÈRE-BEAUDETTE
QC J0P 1R0

denisaumais@sympatico.ca

R.B.Q. #8331-9095-49



UNI-PRO

Garage Jean-Guy Dicaire Inc.
718 Chemin de la Frontière, Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0

Jean-Guy Dicaire
Tél (450) 269-2655 • Téléc (450) 269-2187
Courriel : garagedicaire@sympatico.ca

Des services qui s'adaptent à votre horaire

Avec ses 7 centres de services et
4 sites automatisés répartis dans la région,
la Caisse assure sa distinction coopérative
au sein des communautés.

Accessibilité 24 heures sur 24/7 jours sur 7
1 800 CAISSES | desjardins.com | f

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges



Marie France

COIFFURE

ELLE & LUI

Tél.: 450.269.9996
mfcoiffure@bellnet.ca

f marie-france coiffure

385, Chemin de la Bate, Rivière-Beaudette, Que. J0P 1R0

Fondations MARLEAU

Coffrages

R.B.Q.: 8291-1975-37

Patrick Marleau
Cell.: 514-829-4467

Christian Marleau
Cell.: 514-829-4468

www.fondationsmarleau.com



450-269-2825
Fax : 450-269-3089

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

Service de nacelle et tarière
Vente et installation de poteaux électriques
Éclairage • Chauffage

RAYCO

ÉLECTRIQUE ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

André Pagé
Propriétaire

Cell. : 450-377-7578

260, chemin de la Rivière
Rivière-Beaudette, QC J0P 1R0
Téléphone : 450-269-2162
Télécopieur : 450-269-2004

www.conceptenvirosol.com



LES PROS DANS LA GESTION DES EAUX

Étude de sol
Conception d'installation septique
Offres d'achat conditionnelle
(achat de terrain)

Brian Dellner, T.P.
C: 514 235-3113
soletude@conceptenvirosol.com

Bur.: 450 216-3113
Télé: 450 216-3114

2 Rue Sainte Catherine
Saint-Polycarpe, Québec
J0P 1X0

Ferme d'alpagas - Chevaux - Ânes - Canards & Poules - Petite boutique - encore plus...
Oufs frais et visite sur réservation

La Belle ET SES BÊTES

95 CH. HOULE,
RIVIÈRE-BEAUDETTE,
QC, J0P 1R0

FERMELABELLEETSESBETES@GMAIL.COM
514-779-1796

Martine Opliger ND.A

514-475-8216

info@martinethenaturopath.ca

Retrouvez votre santé
naturellement

martinethenaturopath.ca





Municipalité de
Rivière-Beaudette

Adresse

663, chemin Frontière, Rivière-Beaudette,
Québec, Canada, J0P 1R0



Hôtel de Ville

Lundi au Jeudi : 8 h à 17 h

Vendredi : 9 h à 12 h



Téléphone

Pour nous joindre : 450 269-2931